

Compte rendu sommaire du conseil municipal

Séance du 27 juin 2017

Département de la Seine et Marne
Arrondissement de Meaux
Canton de Mitry-Mory
Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice : 33
présents : 24
absents excusés représentés : 8
absente excusée non représentée : 1

L'an deux mille dix-sept, le 27 juin, le Conseil municipal, dûment convoqué le 21 juin, s'est réuni à Salle Jacques Prévert- 20 rue Biesta à 20 heures 30, sous la présidence de Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Maire.

PRESENTS :

Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Marianne MARGATE, M. Franck SUREAU, M. Benoît PENEZ, M. Luc MARION, Mme Audrey MERET, M. Jacques DURIN, Mme Josiane MARCOUD, M. Jean BOUGEARD, M. Guy DARAGON, Mme Dominique DUIGOU, M. Farid DJABALI, Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Claire KAHN, M. Mohamed KACHOUR, Mme Julie MOREL, M. Vincent BOT, M. Sylvain BERNARD, Mme Adeline TEULALE, M. Loris BOULOGNE, M. Gérard GAUTHIER, M. Philippe LALOUE, Mme Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, M. Laurent PRUGNEAU,

ABSENTS EXCUSÉS REPRESENTÉS :

Mme Laure GREUZAT donne pouvoir à Mme Yannick REIS LAGARTO, Mme Naima BOUADLA donne pouvoir à Mme Marianne MARGATE, M. Gilbert TROUILLET donne pouvoir à M. Jean BOUGEARD, M. Jean-Pierre BONTOUX donne pouvoir à Mme Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Mme Louise DELABY donne pouvoir à M. Luc MARION, Mme Dominique MANIERE donne pouvoir à M. Gérard GAUTHIER, Mme Isabelle PEREIRA donne pouvoir à M. Philippe LALOUE, M. Sun-Lay TAN donne pouvoir à M. Laurent PRUGNEAU

ABSENTE EXCUSÉE NON REPRESENTÉE :

Mme Farida BENMOUSSA

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Jacques DURIN

**1 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 23 mai 2017
A l'unanimité**

**2- Incendies au Portugal – Subvention exceptionnelle à la Cruz Vermelha Portuguesa
(Croix Rouge Portugaise)**

**DELIBERE
A l'unanimité**

DECIDE de verser une subvention de de 2.000 euros à la Cruz Vermelha Portuguesa (Croix Rouge Portugaise), au titre de la solidarité internationale.

**3 - Education - Modification des rythmes scolaires
DELIBERE**

SUFFRAGES EXPRIMES :	29
POUR :	29 dont 8 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON , Madame Dominique DUIGOU, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE Monsieur Gérard GAUTHIER, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN
ABSTENTIONS :	3 Monsieur Benoît PENEZ, Monsieur Farid DJABALI, Madame Claire KHAN

MODIFIE les horaires d'entrées et sorties des élèves comme suit :

Pour les élèves des écoles maternelles

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Accueil des élèves	Enseignement
de 8h20 à 8h30	de 8h30 à 11h30
de 13h20 à 13h30	de 13h30 à 16h30

Pour les élèves des écoles élémentaires

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Accueil des élèves	Enseignement
de 8h25 à 8h35	de 8h35 à 11h35
de 13h25 à 13h35	de 13h35 à 16h35

AUTORISE Madame le Maire à soumettre ces modifications à l'approbation de la Direction académique des services de l'Education Nationale.

4 - Logement - Mise en place d'une grille de cotation des demandes de logement social à Mitry-Mory.

**DELIBERE
A l'unanimité**

VALIDE la démarche citoyenne et partenariale entreprise pour arriver à la présentation de ce projet,

APPROUVE la grille de cotation relative à l'attribution de points des demandes de logement.
APPROUVE la création du Comité citoyen pour la cotation des demandes de logement sur la base de 11 personnes à savoir issues des services logement et social de la ville (2), de bailleurs sociaux (2), des amicales de locataires(2), des élus municipaux (2) et enfin de citoyens (3),

APPROUVE la création du Comité citoyen pour la transparence dans l'attribution de logement (COCITAL) composée de 30 citoyens tirés au sort dont la moitié des demandeurs de logement, 5 représentants des amicales de locataires, 3 représentants d'association, 5 représentants du conseil municipal ainsi que le comité citoyen pour la cotation.

5 - Mobilité - Avenant n°16 à la convention relative au financement de la carte de transport Imagine R - Autorisation de signature

DELIBERE
A l'unanimité

APPROUVE pour l'année scolaire 2017-2018, la prise en charge de la carte Imagine R d'un montant de 73 € euros par élève pour les collégiens mitryens non-boursiers, et de 17,33 € pour les collégiens mitryens boursiers de catégorie 1 et 2.

APPROUVE l'avenant n° 16 modifiant la convention initiale du 28 juin 2001 passée avec KEOLIS/les Courriers d'Ile-de-France.

6 - Vie associative - Subventions de fonctionnement aux associations

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	24
POUR :	24 dont 5 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENSIONS :	7 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN

Conformément aux dispositions de l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités territoriales, M. Benoît PENEZ a quitté la salle et ne prend part ni au débat ni au vote.

ATTRIBUE des subventions de fonctionnement aux associations suivantes :

ASSOCIATIONS SPORTIVES (chapitre 65, article 6574, fonction 40)	
ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE ERIK SATIE	1 049€
MITRY EVASION RANDO	150€
ASBS SENN FIGHT CLUB	2 000€

CERCLE SUBAQUATIQUE	800€
ASSOCIATIONS SPORTIVES HORS USJM : RESEVE POUR FINANCEMENT COMPLEMENTAIRES : <i>transport, hébergement, formation, manifestations importantes, partenariat EMIS, achat de matériels, partenariat jumelage</i>	10 000€
ASSOCIATIONS POUR L'ENVIRONNEMENT (chapitre 65, article 6574, fonction 024):	
LES AMIS DES BUTINEUSES DE MITRY-MORY	200€
ASSOCIATIONS CULTURELLES (chapitre 65, article 6574, fonction 30 , 33):	
COMPAGNIE BABYLONE	7 000 €
ATELIER ARTISANAL	42€
BUNKA l'art au cœur du voyage	250€
AUTOGRAPHE	200€
ASSOCIATIONS POUR L'ENSEIGNEMENT (chapitre 65, article 6574, fonction 20 et 22) :	
CES PAUL LANGEVIN	7 071€
CES ERIK SATIE	7 871€
FSE PAUL LANGEVIN	1 024€
FSE LEP CLAYE SOUILLY	162€
ASSOCIATION A CARACTERE SOCIAL (chapitre 65, article 6574, fonction 523)	
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	3 444€
LES RESTAURANTS DU CŒUR 77	1 107 €
CIDFF Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	1 500€
ASSOCIATION POUR LE LOGEMENT (chapitre 65, article 6574, fonction 72)	
AMICALE DES LOCATAIRES CNL CUSINO	57€
AMICALE CNL ACACIAS	51€

7 - Vie associative - Convention avec les associations sportives pour des financements complémentaires - Autorisation de signature

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	25
POUR :	25 dont 5 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENSIIONS :	7 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN

APPROUVE les termes de la convention avec les associations sportives suivantes : l'ASPOM, l'Association mitryenne des pêcheurs à la ligne, le Cercle Subaquatique de Claye-Mitry, l'association Calamitry's blue, l'association Mitry-Evasions randos, l'association Mitry-Mory Football, la Boule joyeuse, les Spartans, et l'association Senn Fight Club en vue de leur apporter des financements complémentaires aux subventions de fonctionnement.

8 - Cinéma le Concorde - Sollicitation d'une subvention au titre de la réserve parlementaire

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	32
POUR :	28 dont 6 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoît PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON, Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE, Monsieur Philippe LALOUE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Madame Isabelle PEREIRA
CONTRE :	4 dont 2 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Madame Dominique MANIERE, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Monsieur Sun Lay TAN

SOLLICITE une subvention au titre des crédits attribués par la réserve parlementaire sénatoriale d'un montant de 10 000€ pour le financement de la restructuration du cinéma municipal Le Concorde

9 - Aménagement - Projet urbain partenarial entre l'Office public de l'habitat de Seine-et-Marne et la commune de Mitry-Mory dans le cadre de l'opération dite «Corbrion» - Modification du plan de financement

DELIBERE

A l'unanimité

ADOpte la nouvelle répartition des participations au titre du Plan urbain partenarial comme suit :

- Office public d'habitat 1 498 858,00 € HT
- Ville de Mitry-Mory 2 090 658,00 € HT

10 - Environnement - Projet de plan de servitudes aéronautiques de l'aérodrome de Paris Charles de Gaulle - Conférences entre services

DELIBERE
A l'unanimité

DONNE un avis favorable au projet de plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Paris – Charles de Gaulle.

RAPPELLE notre demande d'interdiction de survol de la zone industrielle de Mitry-Compans en raison de la présence de sites SEVESO.

11 - Urbanisme - Cession de la parcelle non-bâtie AH 288 d'une contenance de 679 m² environ sise avenue de l'ingénieur Guiet à la Faute-sur-Mer au profit de l'Etablissement public foncier de la Vendée

DELIBERE
A l'unanimité

DECIDE la cession de la parcelle non-bâtie cadastrée section AH n° 288 d'une contenance de 679 m² environ sise avenue de l'Ingénieur Guiet à la Faute-sur-Mer au profit de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée au prix de de 145 000 € HT net vendeur soit 213.55 €/m².

12 - Environnement - Modification des tarifs de la taxe locale sur la publicité pour l'année 2018

DELIBERE
A l'unanimité

MAINTIENT l'exonération des dispositifs apposés sur des éléments de mobilier urbain ou dépendant de la concession municipale d'affichage pour les nouveaux contrats qui seront conclus à la suite de l'expiration de ceux qui sont en cours actuellement,

APPLIQUE les tarifs suivants pour chaque type de support, et ce, à compter du 1er janvier 2018 :

Pour les publicités : 20.10€/m²

Pour les préenseignes dont la superficie est supérieure ou égale à 1.5 m² : 15.5€/m²

Pour les préenseignes dont la superficie est inférieure à 1.5 m² : 0€/m²

Pour les enseignes dont la superficie est supérieure à 7 m² et inférieure ou égale à 12 m² : 0€/m²

Pour les enseignes dont la superficie est supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 20 m² : 15.5€/m²

13 - Marchés publics - Travaux d'entretien, d'aménagements et de grosses réparations des bâtiments communaux et des espaces extérieurs attenants n°17M11 – Autorisation de signature

DELIBERE
A l'unanimité

ACCEPTE les offres des sociétés suivantes :

- Lot n°1 Maçonnerie revêtement carrelé : Société SGD GALLO Z.I des Mardelles, 44 rue Blaise Pascal, 93600 Aulnay-Sous-Bois
- Lot n°3 Cloisons sèches, plafonds suspendus : Société ERI SASU, 26 rue de Marsoulan, 75012 Paris
- Lot n°4 Menuiserie bois et PVC : Société ERI SASU, 26 rue de Marsoulan, 75012 Paris
- Lot n°6 Couverture étanchéité : Société CHAPELEC SAS, 5 rue Philippe Lebon, 92396 Villeneuve-La-Garenne Cedex

- Lot n° 7 Couverture spécialisée monuments historiques : Société Union Technique du bâtiment, 159 avenue Jean Lolive, 93695 Pantin Cedex
- Lot n° 8 Serrurerie, métallerie, stores et fermetures : Société Fermetures MORATIN, 22 avenue Gaston Roussel, 93230 Romainville
- Lot n° 9 Plomberie, chauffage, ventilation : Société Société Union Technique du bâtiment, 159 avenue Jean Lolive, 93695 Pantin Cedex
- Lot n°10 Electricité courants forts courants faibles : Société SPIE Batignolles Energie Ile-de-France, 41 rue des Bussys, 95605 Eaubonne
- Lot n°11 Vitrierie miroiterie : Société SARL Rossio Père et Fils, 218 rue de Romainville, 93100 Montreuil
- Lot n°12 Peinture, ravalement, revêtement muraux et revêtement de sol : Société Entreprise Lamos SAS, 45 avenue Georges Clémenceau BP 68, 93162 Noisy-le-Grand Cedex

PRECISE que les lots n°2 et 5 ont été déclarés infructueux.

14 - Marchés publics - Fourniture, installation, entretien et exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires sur le domaine public de la ville de Mitry-Mory n°17M16 – Autorisation de signature

DELIBERE

SUFFRAGES EXPRIMES :	25
POUR :	25 dont 5 par mandat Madame Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Madame Marianne MARGATE, Monsieur Franck SUREAU, Madame Laure GREUZAT, Monsieur Benoit PENEZ, Madame Naïma BOUADLA, Monsieur Luc MARION, Madame Audrey MERET, Monsieur Jacques DURIN, Monsieur Gilbert TROUILLET, Madame Josiane MARCOUD, Monsieur Jean-Pierre BONTOUX, Monsieur Jean BOUGEARD, Monsieur Guy DARAGON , Madame Dominique DUIGOU, Monsieur Farid DJABALI, Madame Yannick REIS LAGARTO, Madame Louise DELABY, Madame Claire KHAN, Monsieur Mohamed KACHOUR, Madame Julie MOREL, Monsieur Vincent BOT, Monsieur Sylvain BERNARD, Madame Adeline TEULALE, Monsieur Loris BOULOGNE
ABSTENSIONS :	7 dont 3 par mandat Monsieur Gérard GAUTHIER, Philippe LALOUE, Madame Dominique MANIERE, Madame Corinne ADAMSKI-CAEKAERT, Monsieur Laurent PRUGNEAU, Madame Isabelle PEREIRA, Monsieur Sun Lay TAN

ACCEPTE l'offre de la société SARL Philippe Vediaud publicité, 9 rue de Paris, 95270 CHAUMONTEL.

15 - Régie Communale d'Eau et d'Electricité de Mitry-Mory (RCEEM) - Désignation du directeur

DELIBERE

A l'unanimité

DESIGNE, sur proposition du Maire, Monsieur Laurent VIGNALS comme directeur de la Régie communale de distribution d'Eau et d'Electricité de Mitry-Mory

16 - Information - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil municipal - article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

DELIBERE

PREND ACTE du tableau des décisions prises entre le 9 mai et le 13 juin 2017, soit les décisions numérotées 2017.00059 à 2017.00079.

La séance est levée à 23h02

Le secrétaire de séance :

M. Jacques DURIN

---oOo---